



CONSEIL MUNICIPAL
DU 1er JUIN 2021

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents à l'ouverture de la séance: 30

M. Serge Andrieu –
Mme Yvette Guiou- M. Franck Dupas - - M. Bernard Bossan -Mme Pauline Dreano
M. Alain Belhomme - Mme Caroline Balas - M. Patrick Jaillard -Mme Jacqueline Bouyac
M. Jean-François Senac – **Adjoint au Maire**
Mme Marie-France Miniconi - Mme Claudine Mora - M. Jean-Pierre Cavin –
M. Michel Blanchard - M. Angelo Maccagnan – Mme Véronique Mencarelli -
Mme Pascale Demuru – M. Olivier Ceyte – M. Joël Botreau - M. Jaouad Ziati -
Mme Victorine Surtel – M. Pierre Bourdelles – Mme Christiane Morin-Favrot –
M. Marc Dedieu - M. Bertrand De La Chesnais – Mme Catherine Rimbert – M. Marc Jaume
Mme Benoiton Dominique -- Mme Najate El Ouahch – M. Pierre Le Goff
Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Laurence Bosserai – procuration à Mme Guiou
Mme Sandra Gay–Moulines – procuration à Mme Balas
M. Claude Melquior - procuration à M. Marc Jaume

Absents

Mme Céline Alliès-Corteggiani
M. Hervé De Lépinau

Entrées et sorties :

M. De Lépinau entre pendant la présentation du rapport n°8
M. Melquior entre pendant la présentation du rapport n°8
Mme Balas sort pendant la lecture du rapport n°22, et entre après le vote sur le rapport n°22
M. Botreau sort pendant les débats sur le rapport n°28, et entre pendant la présentation du rapport n°31

PV de la séance du 30 mars 2021 :

*Adopté par 25 voix pour (Aimer Carpentras)
Et 8 voix Contre (Union pour Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)*

ORDRE DU JOUR

*_*_*_*_*_*

<p><u>RAPPORT N°1</u> <u>DAF</u> MME BOUYAC</p>	<p>BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – DECISION MODIFICATIVE N°1</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a procédé aux inscriptions suivantes :</p>
--	--

EXPLOITATION				
chapitre, article, désignation	dépenses		recettes	
	diminution de crédits	augmentation de crédits	diminution de crédits	augmentation de crédits
<u>Opérations réelles :</u>				
73/73111 Impôts directs locaux r1				1 502 507,00 €
74/7488 participation autre r1				3 200,00€
75/752 revenus des immeubles r1				60 000,00 €
011/60628 autres fournitures non stockées d1		995 707,00 €		
012/64111 rémunération principale d1		350 000,00 €		
65/6521 déficit des budgets annexes d1		1 679 006,51 €		
65/6558 autres contributions obligatoires d1		200 000,00 €		
67/67441 subvention de fonctionnement aux budgets annexes d1	1 679 006,51 €			
67/6745 subventions exceptionnelles d1		20 000,00 €		
TOTAL	1 679 006,51 €	3 244 713,51 €	0,00 €	1 565 707,00 €
INVESTISSEMENT				
chapitre, article, désignation	dépenses		recettes	
	diminution de crédits	augmentation de crédits	diminution de crédits	augmentation de crédits
<u>Opérations réelles :</u>				
27/ 2761 créance pour avance sur garantie d'emprunt d1		425 000,00 €		
27/ 2761 créance pour avance sur garantie d'emprunt r1				425 000,00 €
001/001 déficit reporté	4 656 193,14 €	2 133 760,38 €	3 065 182,32 €	
23/2313 construction d1	542 749,56 €			
TOTAL	5 198 942,70 €	2 558 760,38 €	3 065 182,32 €	425 000,00 €
Présents : 30 procurations : 3 <i>Adopté par 27 Voix Pour (Aimer Carpentras ; Bougeons pour Carpentras), 6 Abstentions (Union pour Carpentras)</i>				
RAPPORT N°2 DAF MME BOUYAC	RAPPORT SUR LES ACTIONS REALISEES DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE DE COHESION SOCIALE (DSU) AU COURS DE L'EXERCICE 2020			
	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a pris acte de l'attribution de la dotation de solidarité urbaine de cohésion sociale concernant les communes de plus de 10 000 habitants, répartie de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"> • jeunesse/politique de la ville : 1 082 757.00 € • social : 1 165 224.00 € 			

	<ul style="list-style-type: none"> • associations caritatives : 24 000.00 € • sports : 763 886.00 € • associations culturelles : 522 111.00 € <p style="text-align: center;">Présents : 30 procurations : 3 <i>A pris acte</i></p>
<p><u>RAPPORT N°3</u> <u>SVA</u> MME BALAS</p>	<p style="text-align: center;">SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DU CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (CCAS) EXERCICE 2021</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté l'attribution de la subvention exceptionnelle d'un montant de 30 000 € au CCAS de Carpentras pour l'exercice 2021.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 30 procurations : 3 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p><u>RAPPORT N°4</u> <u>SVA</u> M. DUPAS</p>	<p style="text-align: center;">SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SOCIETE HIPPIQUE DE CARPENTRAS EXERCICE 2021</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté l'attribution de la subvention exceptionnelle d'un montant de 7 700 € à l'association Société Hippique de Carpentras pour l'exercice 2021.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 30 procurations : 3 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p><u>RAPPORT N°5</u> <u>SVA</u> M. CAVIN</p>	<p style="text-align: center;">SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION REGIONALE DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE(IHEDN) MINISTERE DES ARMEES</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté l'attribution de la subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € à l'Institut des Hautes Etudes de défense nationale pour l'exercice 2021.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 30 procurations : 3 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p><u>RAPPORT N°6</u> <u>SSPO</u> M. DUPAS</p>	<p style="text-align: center;">CRISE SANITAIRE 2021 CONTEXTE CORONAVIRUS REMBOURSEMENT DE COURS D'AQUAGYM ANNULES SAISON 2020-2021</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté les mesures relatives au remboursement des cours d'aquagym non effectués du fait de la crise sanitaire pour la saison 2020-2021 aux usagers qui en font la demande.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 30 procurations : 3 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p><u>RAPPORT N°7</u> <u>DAC</u> MME DREANO</p>	<p style="text-align: center;">CRISE SANITAIRE CONTEXTE CORONAVIRUS REMBOURSEMENT DES ENTREES DE SPECTACLES REPORTES OU ANNULES</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les mesures relatives au remboursement des entrées de spectacles ou manifestations reportés ou annulés du fait de la crise sanitaire aux usagers qui en font la demande.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 30 procurations : 3 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>

**CRISE SANITAIRE CONTEXTE CORONAVIRUS
REMISE GRACIEUSE DES LOYERS
DES LOCAUX COMMERCIAUX COMMUNAUX
DU 1^{ER} AVRIL AU 30 JUIN 2021**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la remise gracieuse des loyers et des charges du 1^{er} avril au 30 juin 2021, pour les commerces suivants :

RAPPORT N°8
DDLJ
MME DEMURU

COMMERCES / LOCATAIRES	ADRESSE	MONTANT MENSUEL DU LOYER ET DES CHARGES	MONTANT DE LA GRATUITE
Agence Locale Pour La Transition Energétique	37 Rue Porte de Mazan	255,36 Euros + 80 Euros de charges	1 006,08 Euros
Librairie-Livres d'occasion Monsieur Stéphane CAZAUX	65 Rue Porte de Mazan	225 Euros	675 Euros
Madame Laure MENEBOEU	79 Rue Porte de Mazan	285 Euros	855 Euros
Bien Etre 2 U Madame ORSINI	85 Rue Porte de Mazan	325 Euros	975 Euros
Monsieur Ragouraman RAMARAW	55 Rue Vigne	370 Euros +66,67 Euros de charges	1 310,01 Euros
Comics Factory Monsieur Francois CORTEGGIANI	12 Rue Porte de Monteux	115,25 Euros + 30 Euros de charges	435,75 Euros
Air 2D2 Monsieur Philippe DANIEL	25 Rue Porte de Monteux	100 Euros	300 Euros
Drums World Monsieur Yoann MONTAGARD	72 Rue Porte de Monteux	725 Euros	2 175 Euros
Kima Technologies Monsieur Naser BENHADJ	98 Rue Porte de Monteux	230 Euros	690 Euros
Galerie Gourmande SARL L Monsieur et Madame MORIA	45 Rue Galonne	637,96 Euros + 20 Euros de charges	1 973,88 Euros
Snack Bar Le Reinitas Monsieur Jean-Luc DURAND	6 Rue Plan Porte d'Orange	359,67 Euros	1 079,01 Euros
Snack Bar Le Reinitas Monsieur Jean-Luc DURAND	12 Rue Plan Porte d'Orange	252 Euros	756 Euros
Décamino Créations Madame FOSSATI et Monsieur VOLOT	74 Rue Porte d'Orange	170 Euros	510 Euros
Le Petit Serge SARL Pizzeria Garrigue Monsieur Serge GHOUKASSIAN	170 Avenue Jean Jaurès	561,43 Euros	1 684,29 Euros

	Crèmerie Fromagerie MERCY	37 Rue des Halles	750 Euros	2 250 Euros
	Monsieur Bernard BARBE	10, Place de la Marotte	158,22 Euros	474,66 Euros
	Le lutin Park Monsieur et Madame DURAND	Place de Verdun	25,41 Euros	76,23 Euros
	Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i>			
RAPPORT N°9 DRH M. BOSSAN	FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION D'UN CHIEN AU PROFIT DE LA POLICE MUNICIPALE DE CARPENTRAS ET FIXATION DES MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES SOINS VETERINAIRES			
	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes des conventions de mise à disposition d'un chien au profit de la police municipale et la fixation des modalités de prise en charge des soins vétérinaires.			
	Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i>			
RAPPORT N°10 DRH MME GUIOU	FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE DU CENTRE DE GESTION DE VAUCLUSE			
	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes de la convention d'adhésion au service accompagnement psychologique du centre de gestion de Vaucluse pour les agents de la collectivité.			
	Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i>			
RAPPORT N°11 DRH M. LE MAIRE	FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS			
	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté la modification du tableau des effectifs et la création des emplois suivants :			
	<ul style="list-style-type: none"> - un poste d'ingénieur territorial à temps complet, - un poste d'attaché territorial à temps complet, - dix postes dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences (PEC) 			
	Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté par 25 voix Pour (Aimer Carpentras)</i> <i>9 Abstentions (Union pour Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)</i>			
RAPPORT N°12 DRH M. LE MAIRE	FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE CREATION DES EMPLOIS SAISONNIERS 2021			
	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté la création de postes d'agents saisonniers pour assurer le surcroît d'activité de certains services municipaux notamment pendant les périodes estivale et de fin d'année pour l'année 2021.			
	Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i>			
RAPPORT N°13 SVA MME DREANO	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DES DEUX MAINS EXERCICE 2021			
	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté l'attribution de la subvention exceptionnelle d'un montant de 70 000 € pour l'exercice 2021.			
	Présents : 32 procurations : 2			

	<i>Adopté à l'unanimité</i>
<u>RAPPORT N°14</u> <u>DAC</u> <u>MME DREANO</u>	<p style="text-align: center;">PROGRAMMATION TRANS'ART 2021 ET SAISON CULTURELLE ANIM'ART 2021/2022</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté la programmation Trans'art 2021 et la saison culturelle Anim'art 2020 – 2021.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<u>RAPPORT N°15</u> <u>DAC</u> <u>MME DREANO</u>	<p style="text-align: center;">SAISON CULTURELLE 2021-2022 MISE EN PLACE DE FORMULES ABONNEMENT ET HAPPY BILLETTERIE.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la mise en place de formules abonnement et du dispositif Happy Billetterie.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<u>RAPPORT N°16</u> <u>DVE-</u> <u>MME GUIOU</u>	<p style="text-align: center;">PROJET EDUCATIF TERRITORIAL 2018-2021 (PEDT) AVENANT N°2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté l'avenant n°2 du PEDT</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté par 27 voix Pour (Aimer Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)</i> <i>Et 7 Abstentions (Union pour Carpentras)</i></p>
<u>RAPPORT N°17</u> <u>DVE</u> <u>MME GUIOU</u>	<p style="text-align: center;">CANDIDATURE A LABELLISATION « CITE EDUCATIVE »</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'engager la procédure de candidature de la commune à la labellisation « cité éducative » .</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté par 27 voix Pour (Aimer Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)</i> <i>Et 7 Abstentions (Union pour Carpentras)</i></p>
<u>RAPPORT N°18</u> <u>DVE</u> <u>MME GUIOU</u>	<p style="text-align: center;">ACTUALISATION DU FORFAIT COMMUNAL POUR LA SCOLARISATION DES ELEVES HORS COMMUNE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DU 1^{ER} DEGRE DE CARPENTRAS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé l'actualisation du forfait communal pour la scolarisation des élèves hors commune dans les écoles publiques du 1^{er} degré de Carpentras pour l'année scolaire 2021-2022 tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1413 € pour un élève de classe maternelle. - 696 € pour un élève de classe élémentaire. <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<u>RAPPORT N°19</u> <u>DVE</u> <u>M. BLANCHARD</u>	<p style="text-align: center;">CONVENTION D'ADHESION DE LA VILLE DE CARPENTRAS A LA CENTRALE DE REFERENCEMENT « PROCLUB » RELATIVE A LA FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES – ANNEE 2022</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes de la convention d'adhésion de la ville à la centrale de référencement « Proclub » pour l'année 2022.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>

<p>RAPPORT N°20 DDL- M. LE MAIRE</p>	<p>CHARTRE DE LA DEMOCRATIE LOCALE - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 16 FEVRIER 2021 PORTANT DESIGNATION DE LA CONVENTION CITOYENNE CARPENTRASSIENNE</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté la modification de la délibération du 16 février 2021 tel que : « à l'exception des conseillers municipaux, tous les électeurs carpentrassiens sont désormais susceptibles d'être désignés en tant que membres de la Convention Citoyenne Carpentrassienne ».</p> <p>Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté par 25 voix Pour (Aimer Carpentras)</i> <i>7 voix Contre (Union pour Carpentras) et 2 Abstentions (Bougeons pour Carpentras)</i></p>
<p>RAPPORT N°21 DDL- M. LE MAIRE</p>	<p>ADHESION A L'ASSOCIATION DEMOCRATIE OUVERTE</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé l'adhésion de la Commune de Carpentras à l'association « démocratie ouverte »</p> <p>Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté par 25 voix Pour (Aimer Carpentras)</i> <i>Et 9 voix Contre (Union pour Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)</i></p>
<p>RAPPORT N°22 DINT- M. ZIATI</p>	<p>ADHESION A L'ASSOCIATION FRENCH TECH GRANDE PROVENCE (FTGP)</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé l'adhésion de la Commune de Carpentras à l'association « French Tech ».</p> <p>Présents : 31 procurations : 1 <i>Adopté par 25 voix Pour (Aimer Carpentras ; Bougeons pour Carpentras)</i> <i>Et 7 Abstentions (Union pour Carpentras)</i></p>
<p>RAPPORT N°23 DST- M. BOSSAN</p>	<p>ORGANISATION DE FOIRES AUX PUCES ET A LA BROCANTE EXPLOITATION ET GESTION DE LA FOURRIERE MUNICIPALE AVENANTS DE PROLONGATION</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les avenants de prolongation, du fait de la crise sanitaire, jusqu'au 16 octobre 2022 pour la délégation de service public relative à l'organisation de foires aux puces et à la brocante, et jusqu'au 6 novembre 2022 pour la délégation de service public relative à l'exploitation et la gestion d'une fourrière automobile.</p> <p>Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°24 SVRD- M. BOSSAN</p>	<p>CONVENTION VILLE DE CARPENTRAS / CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE RELATIVE AUX FINANCEMENTS ET AUX TRANSFERTS TEMPORAIRES DE MAITRISE D'OUVRAGE AU DEPARTEMENT POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION DU CARREFOUR DU CHEMIN DE LA PEYRIERE ET DE LA RD 938</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes de la convention relative au financement et aux transferts temporaires de maîtrise d'ouvrage au département de Vaucluse pour les travaux de sécurisation du carrefour du chemin de la Peyrière et de la RD 938</p> <p>Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°25 DDLJ- M. LE MAIRE</p>	<p>ACQUISITION DE LOCAUX SIS PARCELLES CADASTREES CM N°517 ET CM N° 518 - 17 BOULEVARD GAMBETTA A CARPENTRAS AUPRES DES CONSORTS AVON</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé l'acquisition de locaux sis parcelles cadastrées CM 517 et CM 518, 17 Boulevard Gambetta à Carpentras auprès des Consorts Avon</p> <p>Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°26 DDLJ- M. LE MAIRE</p>	<p>ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE CV N°767 SISE BOULEVARD PAUL CEZANNE AUPRES DE MONSIEUR PIERRE BLANC</p>

	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé l'acquisition de la parcelle cadastrée CV N° 767 sise Boulevard Paul Cézanne auprès de M. Pierre Blanc.</p> <p>Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°27 DDLJ– M. LE MAIRE</p>	<p>RESIDENCE LE CLOS DU MOULINET AVIS DE LA COMMUNE SUR L'INTENTION DE VENTE DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER PAR GRAND DELTA HABITAT</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a émis un avis favorable au projet de vente de l'ensemble immobilier « le Clos du Moulinet » composé de villas se détaillant comme suit : 10 type 3, 26 type 4 et 1 type 5 par Grand Delta Habitat</p> <p>Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté par 25 Voix Pour (Aimer Carpentras; 7 voix Contre (Union pour Carpentras) et 2 Abstentions (Bougeons pour Carpentras)</i></p>
<p>RAPPORT N°28 DDLJ– M. LE MAIRE</p>	<p>MISE A DISPOSITION ONEREUSE DE LOCAUX COMMUNAUX SIS IMPASSE MAURICE KALLERT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION OUVRIERE DES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes de la convention de mise à disposition de locaux communaux sis Impasse Kallert au profit de l'association ouvrière des compagnons du devoir et du tour de France pour une période de 20 ans.</p> <p>Présents : 31 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°29 DDLJ– M. LE MAIRE</p>	<p>MISE A DISPOSITION ONEREUSE DE LOCAUX COMMUNAUX SIS IMPASSE MAURICE KALLERT AU PROFIT DE LA DELEGATION REGIONALE ACADEMIQUE DE LA JEUNESSE, DE L'ENGAGEMENT ET DES SPORTS (DRAJES) SERVICE NATIONAL UNIVERSEL</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la mise à disposition de locaux communaux sis Impasse Kallert au profit de la délégation régionale académique de la jeunesse, de l'engagement et des sports dans le cadre du service national universel.</p> <p>Présents : 31 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°30 DDLJ M. BELHOMME</p>	<p>CONVENTION DE MISE EN COMMUN DE MOYENS ENTRE LA COVE ET LA VILLE DE CARPENTRAS SOLUTION LOGICIELLES POUR L'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS (IADS)</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes de la convention relative à la mise en commun de moyens informatiques entre la Cove et la Ville de Carpentras dans le cadre de l'Instruction du Droit des Sols.</p> <p>Présents : 31 procurations : 2 <i>Adopté par 26 voix Pour (Aimer Carpentras ; Bougeons pour Carpentras) et 7 Abstentions (Union pour Carpentras)</i></p>
<p>RAPPORT N°31 DDLJ– M. LE MAIRE</p>	<p>PROGRAMME NATIONAL DE REQUALIFICATION DES QUARTIERS ANCIENS DEGRADEES (PNRQAD) PROJET DE BAIL A REHABILITATION POUR 7 LOGEMENTS - ILOT RASPAIL SUD-EST - MODIFICATION N°1 DE LA DELIBERATION DU 24 SEPTEMBRE 2019</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté la modification n°1 de la délibération du 24 septembre 2019 dans le cadre du PNRQAD – Ilot Raspail</p> <p>Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>

<p>RAPPORT N°32 DDLJ M. LE MAIRE</p>	<p style="text-align: center;">ABATTOIRS EXERCICE DU DROIT DE RETOUR</p> <p>Le conseil municipal a pris acte de l'exercice du droit de retour portant sur l'ensemble immobilier constituant les abattoirs de Carpentras.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 2 <i>A pris acte</i></p>
<p>RAPPORT N°33 DDLJ M. LE MAIRE</p>	<p style="text-align: center;">CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE DE CARPENTRAS ET L'ASSOCIATION CPTS SYNAPSE COMTAT VENAISSIN RELATIVE AU DEPLOIEMENT D'UN CENTRE DE VACCINATION A L'ESPACE AUZON</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté l'avenant °2 à la convention cadre de l'atelier santé ville, la participation financière supplémentaire s'élevant à hauteur de 800 € pour 2021.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°34 DCA- M. LE MAIRE</p>	<p style="text-align: center;">ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) REPLACEMENT DE MME MORA</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a procédé à l'élection de Madame Balas, en tant que représentante du conseil municipal au sein du conseil d'administration du CCAS de Carpentras</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 2 <i>Adopté par 27 voix Pour (Aimer Carpentras ; Bougeons pour Carpentras) Et 7 Abstentions (Union pour Carpentras)</i></p>
<p>RAPPORT N°35 DCA M. LE MAIRE</p>	<p style="text-align: center;">POUVOIRS EXERCES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL – COMPTE RENDU DES DECISIONS</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a pris acte des décisions prises dans le cadre des pouvoirs exercés par délégation du Conseil Municipal.</p> <p style="text-align: center;">Présents : 32 procurations : 2 <i>A pris acte</i></p>
<p>RAPPORT N°36 DCA M. LE MAIRE</p>	<p style="text-align: center;">QUESTIONS DIVERSES</p>

Affiché le : 9 juin 2021

Le Maire

 Serge Andrieu